



**COMMUNE DE
MARTIGNY-COMBE**

Route de la Croix 32
Case postale 25
1921 Martigny-Croix

Martigny-Croix, le 2 décembre 2024

AVIS

Présentation de l'inventaire du patrimoine bâti

Chères Citoyennes, Chers Citoyens,

La Commune de Martigny-Combe finalise l'inventaire de son patrimoine bâti afin de répondre aux exigences de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN - art.1 et suivants) ainsi qu'à celles de la loi cantonale sur la protection de la nature, du paysage et des sites (LcPN - art. 8).

Débuté en 2018, l'inventaire du patrimoine bâti a pour vocation d'identifier les bâtiments dignes d'intérêt de son territoire et de les valoriser. Au total, ce sont plus de 846 bâtiments qui ont été inventoriés au terme de la procédure. Cet inventaire permettra aux propriétaires, aux architectes et à la Commune de protéger et de mettre en valeur les bâtiments historiques et d'importance du territoire.

Lors de sa séance du 20 septembre 2024, le Conseil communal a validé le classement qu'il présentera aux propriétaires concernés lors de la soirée d'information publique qui se tiendra

le jeudi 19 décembre 2024 à 19h30 à la salle de l'Eau-Vive.

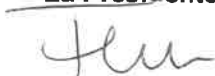
Le classement fera l'objet d'une enquête publique par le Bulletin officiel dès le 20 décembre 2024. Le dossier complet est à la disposition des citoyens au bureau communal des constructions et sur le site internet de la Commune (www.martigny-combe.ch) pendant le délai d'opposition de 30 jours.

En espérant vous voir nombreux à cette séance, nous vous prions d'agréer, Chères Citoyennes, Chers Citoyens, nos salutations distinguées.

Le Secrétaire


Pascal Giroud

La Présidente


Florence Carron Darbellay